

# FEDERATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE

## LIGUE DE L'ORLEANAIS

### MATCH ARTISTIQUE 15 FEVRIER 2009 – CHARTRES

Cette compétition est ouverte aux EQUIPES d'associations et aux INDIVIDUELLES.

Elle comprend 4 niveaux :

- 1 niveau fédéral (se reporter au programme FSCF 2009 + **modifications**)
- 3 niveaux régionaux (se reporter au programme match artistique).

NIVEAU	CATEGORIE		TABLE DE SAUT	BARRES	POUTRE	SOL
Fédéral	Fédérale	A et J	Libre	Libre	Libre	Libre
Régional	Passion	A et J	Libre	Libre	Libre	Libre
Régional	Plaisir	A et J	Imposé	Libre	Imposé	Libre
Régional	Découverte	A et J	Imposé	Libre	Imposé	Libre

Les gymnastes engagées aux Coupes Fédérales 2008 / 2009, aux Coupes Fédérales des deux années gymniques précédentes et aux Championnats Fédéraux individuels 2007 / 2008 devront **obligatoirement** concourir en Catégorie Fédérale.

Les gymnastes ayant obtenu leur 5<sup>ème</sup> étoile dans les concours départementaux de l'année 2007 / 2008 devront **obligatoirement** concourir au catégorie Passion.

Les gymnastes ayant obtenu leur 4<sup>ème</sup> étoile dans les concours départementaux de l'année 2007 / 2008 devront **obligatoirement** concourir au catégorie Plaisir.

Pour toutes les catégories, il sera établi :

- un classement individuel, **catégories jeunesses et aînées séparées**,
- un classement par équipes ( 3 meilleures notes par agrès)

Pour la catégorie fédérale, il sera établi :

- un classement benjamine – minime - cadette
- un classement junior - senior

Pour le palmarès, les gymnastes engagées en EQUIPES devront obligatoirement avoir une tenue « CLUB » uniforme ( Tee Shirt/Corsaire , Survêtement).

**Equipes** : possibilité de regrouper jeunesses et aînées pour faire une équipe.

**ATTENTION** : Toute exigence ne peut-être comptabilisée que si l'élément est reconnu.

Ex : pose de pieds en barres en catégorie PLAISIR répond à l'exigence « changement de BI à BS » ; pose alternative des pieds (cf 3<sup>ème</sup> degré) ne répond pas à l'exigence.

**JUGES : LE RECYCLAGE SUR LE CODE FIG 2005 EST OBLIGATOIRE.**

1 JUGE LIBRE PAR TRANCHE DE 4 GYMS . Vous pouvez proposer un juge libre d'une autre association qui accepte de juger pour votre association.